

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 4

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vie de la SIA

Communications SVIA

Assemblée générale ordinaire Lausanne, 18 mars 1983

Le comité de la SVIA invite les membres à participer à sa 109^e assemblée générale ordinaire qui se tiendra le *vendredi 18 mars 1983*, à 17 h., au Théâtre de Vidy, Lausanne, av. E. Jaques-Dalcroze.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1982
2. Rapport présidentiel
3. Elections statutaires
 - 3.1. Elections au comité de section
Composition du comité actuel:
Président: M. Danilo Mondada, architecte.
Vice-président: M. Rodolphe Weibel, ingénieur civil.
Vice-président: M. Bruno Schmid, architecte.
Président du GA: M. Nicola Mercier, architecte.
Président du GI: M. Pierre Chuard, ingénieur mécanicien.
Trésorier: M. Jean-Jacques Truffer, ingénieur géomètre.
Membres: M. Roland Gerber, ingénieur civil; M. Christian Knecht, ingénieur civil; M. François Vuillomenet, architecte.
Pour succéder à MM. R. Gerber et Chr. Knecht arrivés au terme de leur mandat, le comité SVIA propose à l'assemblée d'élire: MM. Jean-Baptiste Ferrari, architecte dipl. EPFL, membre SIA depuis 1973, propriétaire d'un bureau d'architecte à Lausanne; Dominique Langer, ingénieur civil dipl. EPFL, membre SIA depuis 1972, chef de département auprès de l'Entreprise Geilinger SA, à Yvonand.

3.2 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués SIA

Membre du comité SVIA

MM. Danilo Mondada, architecte; Rodolphe Weibel, ingénieur civil; Bruno Schmid, architecte; Nicola Mercier, architecte; Pierre Chuard, ingénieur mécanicien; J.-Jacques Truffer, ingénieur géomètre; J.-Baptiste Ferrari, architecte; Dominique Langer, ingénieur civil; François Vuillomenet, architecte.

Conseiller du comité

M. Bernard Lakah, ingénieur électricien.

Membres du comité GA

MM. Marc Barman, architecte; Daniel Bersier, architecte; Guy-Emmanuel Colomb, architecte; Jean-Pierre Jeauffre, architecte; Ivan Kolecek, architecte; Christophe Lietz, architecte.

Membres du comité GI

MM. Michel Crisinel, ingénieur civil; Hans-U. Frey, ingénieur civil; Gilbert Jolliet, ingénieur civil; Vital Lachat, ingénieur géomètre; Jean-Daniel Marchand, ingénieur civil; René Noppel, ingénieur chimiste; Jean-Denis Perrin, ingénieur électricien

Autres membres

M^{me} Erna Hamburger, ingénieur électricien; MM. Roger Adatte, architecte; Charles Bader, ingénieur civil; Pierre Bechler, architecte; Brunello Bonomi, architecte; Igor Boudkov, architecte; Philippe Corboz, ingénieur civil; Roland Gerber, ingénieur civil; Patrick Giorgis, architecte; Christian Knecht, ingénieur civil; Laurent Lacatoz, ingénieur civil; Marcel-D. Mueller, architecte; Eric Musy, architecte; Gabriel Poncet, architecte; Gilbert Rapin, ingénieur civil; Gilbert Rey, ingénieur civil; Daniel Richardet, ingénieur civil; Bernard Schmutz, ingénieur civil; Georgel Vizdei, architecte; Tibère Wiesel, ingénieur civil; Jean-Pierre Weibel, ingénieur civil; Jean-Pierre Wildi, ingénieur mécanicien

3.3 Réélection des vérificateurs des comptes

4. Rapport de gestion

- 4.1 Comptes 1982
- 4.2 Rapport des vérificateurs
- 4.3 Budget 1983
- 4.4 Cotisations 1983

5. Examen de candidatures:

Guido de Sieno, ingénieur mécanicien, diplômé de l'Ecole technique supérieure de Bienne, inscrit au REG «A»
Parrains: MM. J. Chauvy et E. Favre
Flore Stuby, architecte, diplômée de l'Ecole spéciale d'architecture de Paris, inscrite au REG «A»
Parrains: MM. Ph. von Streng et G. Van Bogaert.

6. Approbation du règlement de la permanence SVIA

7. Présentation des membres admis à la SVIA en 1982 et millième membre

8. Divers

Les membres qui auraient des interventions à faire sous ce dernier point sont priés de les transmettre avant l'assemblée, jusqu'au 15 mars 1983.

L'assemblée sera suivie d'un exposé de M. Maurice Meylan, conseiller municipal et Directeur des travaux de la Ville de Lausanne:

Premier bilan à la Direction des travaux de la Ville de Lausanne.

Un apéritif sera offert à tous les participants au restaurant de la Voile d'Or à deux pas du théâtre de Vidy. Un repas suivra dans le même établissement, pour les personnes inscrites. (Prix du repas: 35 fr., 3 dl de vin et café compris.)

Le comité SVIA

La vie du comité

Rencontre avec les serruriers et les vitriers

A la demande des Groupes vaudois des entreprises de serrurerie et construction métallique et des entreprises de vitrerie-miroiterie a eu lieu une rencontre réunissant les délégations de ces groupes et une délégation de la SVIA.

Les préoccupations exprimées par ces maîtres d'état découlent de la complexité croissante des problèmes posés par la physique du bâtiment et de la multiplication des produits offerts par l'industrie verrière pour résoudre ces problèmes, rendant la tâche des projeteurs et de la direction des travaux nettement plus ardue.

Les maîtres d'état souhaitent offrir, contre rétribution, à ceux qui le désirent, leurs services pour la détermination des verres et des matériaux, en insistant sur la nécessité d'entamer ces études suffisamment tôt.

Ils tiennent, en tout cas, à rendre les architectes attentifs au fait que les risques encourus par toutes les parties sont de plus en plus grands.

La délégation de la SVIA a fait les propositions suivantes:

- informer ses membres de ces préoccupations;
- proposer à la Commission romande de formation continue d'organiser des cours sur ces problèmes, ceci avec l'aide des maîtres d'état concernés;
- que les entreprises élaborent une information objective sur les produits mis à disposition, permettant au projeteur d'échapper à l'avalanche indigeste de publicité orientée, souvent plus luxueuse qu'utile.

Adaptation des tarifs «A» et «B»

A la suite des différentes démarches que nous avons entreprises conjointement avec la SVIGGR (Société vaudoise des ingénieurs géomètres et du génie rural) et l'UPIAV (Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois), nous vous informons ci-après des décisions prises par le Département des travaux publics du canton de Vaud.

Tarif 'A' (selon le coût de l'ouvrage)

Pour les contrats signés dès le 1^{er} janvier 1983, à titre transitoire et jusqu'à l'acceptation du nouveau tarif A définitif, application d'une hausse de 5% (facteur multiplicateur de 10,5) sur le montant des honoraires calculés selon la norme actuelle de 1969, édition révisée en 1980.

Pas de changement pour tous les contrats signés avant le 31 décembre 1982. Les contrats qui s'étendent au-delà de fin 1983, date présumée de la mise en vigueur de la nouvelle norme SIA, seront éventuellement réadaptés sur la base du nouveau tarif admis.

Tarif B (selon le temps consacré)

Catégorie	Fr.
A	106.—
B	83.—
C	69.—
D	58.—
E	50.—
F	40.—
G	34.—

L'indemnité kilométrique reste fixée à Fr. 0.40 par km, étant rappelé qu'elle ne concerne que les coûts variables, les coûts fixes d'utilisation du véhicule étant déjà compris dans le tarif.

Dans une lettre adressée, au nom du comité de la SVIA, à M. Marcel Blanc, chef du Département des travaux publics, nous n'avons pas manqué de regretter que l'Etat de Vaud se soit borné à une adaptation du tarif de la SIA.

L'attitude de l'Etat de Vaud nous préoccupe particulièrement car elle place les bureaux d'architectes et d'ingénieurs dans une situation très difficile en leur imposant des distorsions entre les contrats avec les mandants privés et ceux conclus avec l'Etat de Vaud.

Nous avons également fait part à M. Blanc de la déception qui est la nôtre puisque cette adaptation ne s'applique qu'aux contrats signés dès le 1^{er} janvier 1983 alors qu'un très grand nombre de contrats signés en 1982 portent sur des travaux à exécuter en 1983.

En dernier lieu nous avons exprimé l'inquiétude que ressentent les membres de notre comité en voyant l'Etat de Vaud casser les tarifs promulgués par la SIA et prendre ainsi le risque d'ébranler profondément tout le système des tarifs des professions libérales.

Actualité

Kaléidoscope brésilien: visite du complexe hydro-électrique d'Itaipu

21 juin - 2 juillet 1983

La mise en eau du complexe hydro-électrique d'Itaipu a commencé il y a peu. Les informations qui ont été consacrées chez nous à cet événement ont été plutôt contradictoires. Alors que les uns en renaient les dimensions gigantesques du complexe, d'autres fustigeaient cette réalisation pour les dommages qu'elle doit causer à l'environnement dans la vallée du Paraná.

Qu'est-ce exactement qu'Itaipu?

Le cœur du complexe d'Itaipu est constitué par un barrage — effectivement gigantesque — atteignant 7500 m de long et 190 m de hauteur, érigé sur le cours de la rivière Paraná, aux confins de l'Argentine, du Brésil et du Paraguay. Il contrôlera les eaux d'un bassin versant d'une surface de quelque 3 millions de km². Alimenté également par le Paranaíba et le Rio Grande, se jetant dans le río de la Plata, le Paraná atteint une longueur de 4000 km.

C'est sur son cours que se trouvent les célèbres chutes d'Iguaçu; se trouvant en aval d'Itaipu, elles ne sont donc pas touchées par ce complexe et continueront de constituer l'une des grandes attractions touristiques du continent sud-américain.

Le lac artificiel formé par la retenue d'Itaipu atteindra 200 km de long, avec un volume de quelque 30 milliards de m³, soit environ deux tiers du lac de Constance. Après son achèvement prévu pour 1988, le complexe aura une puissance installée de 12 600 MW, soit un nouveau record du monde. La production annuelle prévue de 75 milliards de kWh représente le double de la consommation de la Suisse.

Notre pays est du reste présent à Itaipu, puisque Brown Boveri livre 9 générateurs de 824 et 737 MVA de puissance. Parmi les autres fournisseurs, on trouve des maisons allemandes, françaises et brésiliennes coopérant dans un consortium.



Le débit moyen dans la zone intéressée par les travaux est de 8400 m³/sec., les crues le portant au triple de cette valeur. On pourrait continuer à accumuler les superlatifs: 40 millions de m³ de roche et 20 millions de m³ de terre déplacés, 12 millions de m³ de béton coulés à raison de 1100 m³ à l'heure. 200 000 tonnes d'armatures, etc. Les chiffres ne viennent pas à bout de cet ouvrage!

Le revers de la médaille

On ne saurait réaliser de tels travaux sans effets sur l'environnement. En premier lieu, sur le territoire inondé vivaient quelque 40 000 personnes, qu'il s'est agi de déplacer et d'installer de façon adéquate. Certes, le barrage permettra d'éviter dans une large mesure les inondations du Paraná, en outre d'assurer l'irrigation de vastes territoires et de fournir de l'eau aux indigènes. La constitution de vastes réserves doit permettre la sauvegarde de la flore et de la faune touchée par la création du lac artificiel.

Autant que possible, on s'est attaché à l'étude des influences éventuelles sur le climat et sur les mesures propres à prévenir les dommages dus à la sismicité.

Il est certain que la perspective de voir le Paraná rendu navigable peut inspirer des vives craintes pour l'intégrité de l'environnement naturel; il s'agit toute-

fois à l'heure actuelle de plans dont la réalisation doit répondre à des critères économiques.

On ne saurait finalement négliger un aspect important du complexe d'Itaipu: en apportant au continent sud-américain une source énorme d'énergie renouvelable et non polluante, il devrait permettre de mettre un frein efficace au recours au pétrole, qui constitue un danger tant pour l'environnement que pour l'économie des pays non producteurs.

A juger sur place

En organisant un voyage d'étude sous la conduite de spécialistes qualifiés et à des conditions particulièrement avantageuses, *Ingénieurs et architectes suisses* offre à ses lecteurs la possibilité de se faire sur place une idée exacte sur l'un des plus ambitieux projets techniques de notre temps.

Loin d'être axé sur la seule technique, ce voyage permettra également de faire connaissance avec l'architecture et l'urbanisme, avec la nature et les hommes, dans le cadre d'un programme qui réserve aussi des moments de détente et de réflexion.

Renseignements et inscriptions: *Ingénieurs et architectes suisses*, avenue de Cour 27, 1007 Lausanne (voir le programme en pages 16-17 d'annonces de ce numéro).

Vie de la SIA

Section jurassienne

Croisière à la voile — Pâques 1983 en Méditerranée

Quelques places sont encore disponibles pour les adeptes de ce sport, avec ou sans expérience. S'adresser à M. Bernard Schindler, 2515 Prêles, tél. 032/85 21 43.

Assemblée générale

L'assemblée générale statutaire 1983 de la section aura lieu le vendredi 4 mars 1983, à 17 h, au restaurant du Soleil, à Courfaivre.

A cette occasion, la section accueillera M. le ministre François Mertenat ainsi que MM. Ulrich Zürcher, secrétaire général, et Aldo Realini, ancien président central de la SIA.

Ordre du jour:

1. Communications
2. Passation et décharge des comptes 1982
3. Admission de MM. Fleury et Rey
4. Rapport du président
5. Divers
6. Conférence

L'assemblée sera suivie d'un repas pris en commun.

Journée d'automne du GGC

Bâle, 18 novembre 1983

La journée d'automne du Groupe spécialisé du génie chimique de la SIA sera organisée par le groupe de travail de la technique des réactions sur le thème de l'application des connaissances de base à la solution des problèmes. Les auteurs de contributions éventuelles sont priés d'envoyer leur résumé (20 lignes dactylographiées) jusqu'au 15 juin 1983 au prof. W. Richarz, Techn.-Chem. Laboratorium, ETH-Zentrum, 8092 Zurich. Un condensé du texte d'environ 4-5

pages dactylographiées, illustrées, à paraître dans les Actes du congrès, devra être envoyé pour le 1^{er} octobre 1983. Renseignements complémentaires à la même adresse.

Congrès

Centre de perfectionnement technique

Programme des stages 1983

Le programme des stages de perfectionnement organisés en 1983 est sorti de presse. En voici quelques exemples: